

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 29 octobre à 18h30 au local 328 du pavillon du Méandre.

Étaient présents :

Madame Isabelle Arial, directrice
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe
Madame Karine Poitras, directrice adjointe
Madame Myriam Demers, membre parent, présidente
Madame Grace Lopes, membre parent
Madame Hélène Collette, membre parent
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent, vice-présidente
Madame Tanya Paquet, membre parent
Monsieur Thomas Lhomme, membre parent
Madame Mylène Perron, membre parent substitut
Monsieur Rodrigue Duplex Kouamen Kwetchou, membre parent substitut
Madame Marie-Annie Rinfret, enseignante en 6^e année
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant en 4^e année
Madame Anne Marchand, orthopédagogue
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté
Madame Céline Bourret, enseignante au préscolaire 4 ans

Étaient absents :

Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde
Madame Maude Levasseur, secrétaire
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint
Madame Fouzia El Matboue, membre parent

Invité :

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h33.

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Demers constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour du 29 octobre 2024

Madame Demers fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte des ajouts suivants :

- Point 5. Élection à la vice-présidence est un point d'approbation
- Point 6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 septembre 2024 (La numérotation de tous les autres points sera modifiée.)
- Point 13.1 Sécurité aux abords de l'école
- Point 13.2 Projet entrepreneurial

Proposé par : Jean-Philippe Lambert
Appuyé par : Amélie Mathieu

C.É.-2024-2025-13

3. Questions du public

Aucun invité

4. Mandat du substitut

Madame Ariel apporte des précisions concernant le rôle de substitut.

Le nombre maximal de parents nommés au CÉ est de 7. Lors des rencontres, si le nombre maximal (7) est atteint, les membres « parent substitut » n'ont pas droit de parole et de vote mais peuvent assister à titre de membre du public.

5. Élection à la vice-présidence

Lors de la rencontre du CÉ du 25 septembre dernier, Monsieur Kouamen Kwetchou, membre parent substitut, a été élu au poste de vice-président.

En raison des conditions décrites au point 4 concernant le mandat des membres parents substitués, il ne pourra malheureusement pas occuper ce poste.

Il faut donc procéder à l'élection d'un/une représentant(e) au poste de vice-président(e).

Madame Collette propose madame Dubois, appuyée par monsieur Lambert.

Aucune autre proposition n'est soumise. Madame Dubois accepte le poste. Elle est élue à l'unanimité.

Proposé par : Hélène Collette
Appuyé par : Jean-Philippe Lambert

C.É.-2024-2025-14

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 septembre 2024

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Le procès-verbal est adopté en tenant compte des corrections suivantes :

- Au début du document, modifier le local. La rencontre a eu lieu au local 225 du Méandre;
- Au point 17. Levée de l'assemblée, ajouter « : » après « Appuyé par ».

Proposé par : Anne marchand
Appuyé par : Thomas Lhomme

7. Rapport de l'équipe de direction

Madame Arial résume brièvement les activités et évènements qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre :

- L'après-midi du 22 octobre a été un après-midi aux couleurs sportives. Lors de cet après-midi, un chèque de 20 327 \$ a été remis à l'école par une équipe du Grand Défi Pierre Lavoie. L'agent servira au projet de la cour d'école;
- Les élèves du 3^e cycle ont assisté à une conférence de Laurent Dubreuil, médaillé olympique en patinage de vitesse. Il leur a parlé de son expérience sportive;
- L'affiliation au mouvement « Aidants scolaires » a été signée. Les enseignants ont maintenant accès à la plateforme s'ils souhaitent faire des demandes d'aide bénévole. Ce mouvement offre de nombreuses possibilités d'aide bénévole : aide à la lecture, accompagnement d'un groupe, aide à la préparation d'une fête...;
- L'école vit l'an 1 du projet éducatif. Plusieurs rencontres sont organisées avec les différents intervenants de l'équipe-école afin de mettre en place les moyens qui permettront d'atteindre des objectifs du projet éducatif;
- L'école est à la recherche d'un enseignant(e) de musique pour combler un poste vacant en raison d'un congé de maternité. Advenant qu'on ne réussisse pas à le combler et en raison de la pénurie de spécialistes en musique, différentes solutions pourraient être envisagées dont la possibilité de remplacer éventuellement la musique par une autre forme d'art dans la grille-matière.

8. Règles de régie interne du conseil d'établissement

Le document a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Madame Arial explique les grandes lignes du document en précisant les modifications apportées par rapport au document de l'an dernier.

- L'ordre du jour et les documents pertinents doivent être envoyés 7 jours avant la rencontre et tiennent lieu de convocation;
- La demande d'inscription d'un point à l'ordre du jour doit être acheminée au directeur 9 jours avant la tenue de la séance
- La secrétaire de l'école déposera le procès-verbal sur le site Internet de l'école au plus tard 10 jours après son adoption.

Dans le document, préciser s'il s'agit de « secrétaire de l'école » ou « secrétaire du CÉ ».

Proposé par : Grace Lopes
Appuyé par : Jean-Philippe Lambert

9. Normes et modalités

Le document a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Les membres de l'équipe de direction expliquent à tour de rôle la teneur du document, selon les particularités de chaque degré.

Ce document détaille par degré, les compétences à évaluer, les étapes où elles seront évaluées, les modalités d'évaluation, les dates de remise des bulletins ainsi que la pondération de l'évaluation de chacune des étapes.

Chaque parent recevra le document correspondant au degré de son enfant.

10. Ajout à la programmation des activités et des sorties éducatives

Les sorties suivantes ont été ajoutées à la programmation des activités et sorties éducatives. Dans certains cas, un montant sera facturé aux parents :

- **6^e année**

Village vacances Valcartier
Coût : 32.00 \$ facturé aux parents

N.B. La sortie au Camp trois saumons n'aura pas lieu en raison de la tenue des évaluations du ministère lors des journées prévues pour cette activité.

Proposé par : Hélène Colette
Appuyé par : Anne Mathieu

- **5^e année**

- Bunker de la science
- Conférence donnée par une intervenante du groupe « Sexplique »

Proposé par : Marie-Ève Dubois
Appuyé par : Tanya Paquet

- **5^e année (activités facturées aux parents)**

- Sortie village des sports
Coût : 32.00 \$ facturé aux parents
- Parc Aventuria prévue le 3 juin
Coût : 33.00 \$ facturé aux parents

Proposé par : Thomas Lhomme
Appuyé par : Grace Lopes

Des possibilités de campagne de financement seront proposées à la prochaine rencontre du CÉ.

11. Résolution du conseil d'établissement pour les frais chargés aux parents

Deux documents (Facturation aux parents NDE et Facturation Maria et Méandre) ont été envoyés aux membres du CÉ avant la rencontre.

Un montant maximal de 89.00 \$ a été approuvé par le CÉ pour l'année scolaire 2024-2025.

C.É.-2024-2025-17

C.É.-2024-2025-18

C.É.-2024-2025-19

Mesdames Ariel et DesRosiers présentent les différents documents. Toutes les listes pour les frais chargés aux parents sont approuvées **sauf celles pour les élèves de 4^e année qui seront présentées au prochain CÉ.**

Proposé par : Anne Marchand
Appuyé par : Céline Bourret

C.É.-2024-2025-20

12. Activité communautaire pour les élèves en francisation

Dans le but de faire vivre une activité communautaire aux élèves de 5^e et 6^e année issus de l'immigration et bénéficiant du service de francisation, ils seront invités à participer à une activité culinaire où chacun préparera un pâté à la viande qui sera distribué aux familles dans le besoin de la ville de Lévis. Les élèves auront la chance de repartir avec un pâté.

L'activité est gratuite. Elle aura lieu au local Le Filon, 4577 boul. Guillaume-Couture, Lévis, le 21 novembre AM pour les élèves de 5^e année et le 7 novembre AM pour les élèves de 6^e année.

Les déplacements se feront à bord des autobus de la Société de transport de Lévis. Le transport est gratuit pour les moins de 12 ans. Le coût est de 3.75 \$ pour les élèves de 12 ans et plus (environ 2 élèves) et des 2 adultes qui accompagneront chacun des groupes. Les frais liés au transport représentent un total d'environ 7.50 \$ pour les 5^e année et 15.00 \$ pour le groupe de 6^e année.

Proposé par : Céline Bourret
Appuyé par : Anne Mathieu

C.É.-2024-2025-21

13. Nouvelles des comités

13.1 Comité de parents

Madame Lopes a assisté à la rencontre le 15 octobre dernier.

Les principaux points abordés sont les suivants :

- Le camp de littératie offert à 5 endroits différents du CSSDN a été un grand succès;
- Le rapport final sur la situation de l'école Clair-Soleil n'a pas encore été déposé. Il est probable que des classes modulaires soient installées pour l'an prochain;
- Les membres du comité de parents ont été sondés sur les sujets d'intérêt à aborder au cours de l'année;
- Anglais intensif en 6^e année;
- Définition du rôle des représentants au comité de parents (vidéo);
- Suivi CSSDN par rapport à la pénurie d'enseignants;
- Un outil « Cap sur le secondaire » a été développé afin d'aider les parents à connaître et comparer les divers programmes offerts au secondaire.

14. Autres sujets

- **14.1 Point sécurité aux abords des écoles**

Madame Dubois fait un retour sur le sujet « Sécurité aux abords des écoles » discuté lors du dernier CÉ. Elle souligne que la ville de Lévis a mis en place un programme concernant la sécurité routière et mentionne qu'un projet pilote est en cours à l'école Ste-Marie (secteur Lauzon). Une demande pourrait être faite via le service téléphonique 311.

Madame Arial communiquera avec sa collègue de l'école Ste-Marie afin d'avoir plus de détails.

Madame Poitras ajoute que la brigade scolaire dans les autobus débutera bientôt.

En raison du temps accordé à ce point, madame Demers suggère que la discussion soit reportée lors d'une prochaine séance.

- **14.2 Projet entrepreneurial**

Madame DesRosiers fait un résumé des résultats du projet entrepreneurial « Diffuser la flamme de la lecture ». Toutes les sommes générées par ce projet ont servi à l'achat de livres ou d'activités liées à la promotion de la lecture. Les enseignantes associées à ce projet déposeront pour la troisième année, une demande de bourse pour jeunes entrepreneurs au fonds Desjardins.

Monsieur Lambert ajoute que les élèves de sa classe participent également à un projet entrepreneurial. Ils fabriquent des savons et chandelles. Dans le cadre de cette activité, une jeune entrepreneure, Noëlline Leduc, propriétaire d'un service de traiteur, sera invitée dans la classe pour parler de son expérience. Les profits de la vente des savons et chandelles serviront à payer une sortie en fin d'année.

15. Levée de la séance

La séance est levée à 20h15.

Proposé par : Tanya Paquet

Appuyé par : Karina Gendron

Myriam Demers
Présidente du conseil d'établissement

Isabelle Arial
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin

C.É.-2024-2025-22